

Interpellation

0714 Masshardt, Langenthal (PS-JS)

Cosignataires: 5

Déposée le: 28.11.2007

Amélioration de l'éducation aux médias à l'école obligatoire

Les médias ont une part croissante dans l'organisation de notre quotidien, tant il est vrai que nous vivons dans une société de l'information. Dès lors, il faut qu'à l'école obligatoire, une place importante soit consacrée à l'éducation aux médias, anciens et nouveaux, et à leur utilisation critique.

A cet égard, il est important de se poser un certain nombre de questions :

- Quelles informations sont-elles utiles pour moi, pour ma vie de personne ouverte sur le monde et pour mon travail ?
- Où puis-je me procurer ces informations en temps utile et en faisant le moins de recherches possible ?
- Qui diffuse les informations, et dans quel intérêt ? Donc, quelles informations sont utiles à qui ? Et quel médium appartient à qui, quels en sont les tenants et les aboutissants ? Qui paie les différents supports de publicité ?
- Quelles sont les sources, et quel est leur sérieux ? Quels intérêts poursuivent-elles ?

Ces questions n'ont rien de nouveau. Mais dans le flot général de l'information, que les nouveaux médias et l'Internet, avec ses nombreuses possibilités, contribuent à déclencher, elles ont encore pris de l'importance. Afin d'utiliser les médias de manière rationnelle, nous devons faire preuve d'esprit critique. C'est pourquoi il faut remanier sérieusement la formation proposée dans l'utilisation des médias à l'école obligatoire et au gymnase.

Pour pouvoir s'affirmer en tant qu'adultes dans la société de l'information et du savoir scientifique, les enfants et les adolescents doivent développer une compétence médiatique. Ils doivent savoir comment se servir de la radio, de la télévision, des journaux et de l'Internet, ils doivent apprendre quels sont les aspects auxquels il faut faire attention et quelles sont les questions critiques qu'il faut se poser. Ils doivent savoir que le quatrième pouvoir, les médias, n'est placé sous le contrôle de personne sinon des consommateurs eux-mêmes. Ils ont le pouvoir de contrôler les médias et ils doivent le faire avec compétence.

Lors des dernières élections du Conseil national, nous avons pu voir très clairement comment les médias se sont impliqués dans la campagne, et nous avons pu constater qu'ils jouent un rôle clé dans la formation de l'opinion. Il est essentiel que la population dans son ensemble sache comment prennent naissance les contenus des médias, qui en est à l'origine, qui sont les propriétaires des médias en question, qui en assure le financement et quel est leur statut dans le paysage médiatique de la Suisse.

S'agissant des nouveaux médias, il faut mettre l'accent sur l'utilisation saine et équilibrée de la télévision, des moyens audiovisuels, de l'Internet, des DVD et des jeux vidéo. Les

enfants en âge scolaire ont un accès très facile aux représentations de la violence et de la pornographie. Là encore, ils doivent apprendre à les gérer. Si nous tenons à préparer les générations futures à la société de l'information, il est indispensable que nous éveillions leur esprit critique à l'égard des médias de masse.

C'est pourquoi je me permets de poser les questions suivantes :

- Le Conseil-exécutif pense-t-il comme moi que le développement des compétences médiatiques à l'école obligatoire revêt une importance centrale et qu'aujourd'hui, nous en sommes encore très loin ?
- Comment faire pour développer la compétence médiatique des enfants et des jeunes, sous la forme d'une attitude critique face aux médias et à leurs contenus, afin qu'ils sachent comment sont produits les contenus, qui les génère, quels sont les intérêts qui y sont liés, et afin que l'utilisation et l'utilité des différents médias soient mieux intégrés dans les matières d'enseignement à l'école obligatoire ?
- Le plan d'études prévoit le développement de la compétence médiatique. La mise en œuvre n'est hélas pas très probante. Comment pourrait-on faire pour l'améliorer ?
- Que peut-on faire pour que les élèves soient suffisamment confrontés aux contenus mentionnés plus haut ?
- Quelle est la place de la pédagogie médiatique dans la formation des enseignantes et enseignants à la Haute école pédagogique de Berne ?

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif s'aligne sur l'analyse faite par l'auteure de l'interpellation quant à l'importance des médias dans l'organisation de notre quotidien et à leur utilisation souhaitable. La compétence médiatique dont fait état l'interpellation joue sans conteste un rôle de taille pour la formation d'adultes responsables. Selon les spécialistes, les compétences médiatiques comprennent les quatre aspects suivants :

1. Utilisation des médias, ce qui suppose des connaissances de base concernant le maniement concret des techniques médiatiques ainsi que la capacité de trouver et de choisir des contenus déterminés.
2. Connaissance des médias, laquelle implique une connaissance de base concernant les conditions de production et de diffusion des contenus médiatiques, y compris leurs tenants et aboutissants politiques et économiques.
3. Sens critique, soit l'aptitude à analyser les contenus médiatiques de manière critique.
4. Production médiatique personnelle, c'est-à-dire la compétence permettant de produire ses propres créations à l'aide des outils médiatiques existants.

Les compétences médiatiques comprennent donc des aptitudes multiples et complexes dont la transmission est une mission relevant de la société tout entière ; seule une action conjuguée de l'école, de l'éducation familiale et des services de la jeunesse permettra d'y faire face.

La toute première éducation aux médias – et c'est aussi la plus importante – a lieu au sein de la famille. Les enfants et les jeunes utilisent les médias de divertissement comme Internet, la vidéo/DVD, le téléphone portable, l'ordinateur et les jeux vidéo surtout pendant leur temps libre à la maison. En pratique, il est souvent difficile de satisfaire à l'exigence voulant que les parents, mais aussi le corps enseignant, surveillent davantage les activités des enfants sur PC ou console, afin de pouvoir intervenir en cas de besoin. En ce qui concerne la connaissance des techniques médiatiques et leur maniement, il subsiste un écart entre la génération des enfants et des jeunes et celle des parents et des enseignants et enseignantes, écart jouant souvent en la défaveur des adultes. Les groupes de

personnes qui devraient inciter les enfants et les jeunes à user avec mesure des jeux vidéo sur PC ou console sont eux-mêmes peu ou pas du tout expérimentés en la matière et ne disposent souvent que de connaissances assez rudimentaires concernant les chances et les risques liés à ces médias. D'où, souvent aussi, l'absence d'une éducation et d'une orientation appropriées de la part des adultes dans ce domaine.

Question 1

L'importance de promouvoir les compétences médiatiques à l'école obligatoire est incontestable. Ces compétences peuvent être développées et encouragées par l'école en collaboration avec les parents et les institutions hors de l'école. Concrètement, le Conseil-exécutif n'a cependant pas de raisons de croire que cet encouragement laisse véritablement à désirer à l'école.

Santé bernoise propose des offres taillées sur mesure au corps enseignant : ainsi, en mai de cette année, la fondation organisera en collaboration avec l'inspection scolaire régionale de Bienne-Seeland une journée d'information sur les chances et les risques liés à l'utilisation des nouveaux médias. Elle organise par ailleurs des cours pour parents consacrés à ce thème dans toutes les régions du canton de Berne.

En outre, la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale et la Direction de l'instruction publique ont mis au point conjointement profilINFO.ch, un outil Internet à l'intention du corps enseignant, qui donne un aperçu des offres de soutien existant dans différents domaines. Celui des nouveaux médias en fait partie.

Question 2

Il n'existe pas de qualification-clé qui corresponde à la compétence médiatique. L'encouragement d'aptitudes diverses varie en fonction du groupe cible, de la situation de vie et du degré de socialisation médiatique. C'est surtout par rapport aux groupes à problème et à leur consommation habituellement démesurée de médias qu'il s'agit de promouvoir la réflexion critique en tant que point fort d'une stratégie fructueuse. Il s'agit par ailleurs de clarifier les choses et de discuter ouvertement avec les médias afin de réduire les risques potentiels.

L'intégration aux plans d'études de tous les degrés d'enseignement, la mise à disposition de moyens d'enseignement appropriés et modernes, ainsi qu'une formation diversifiée et exhaustive du corps enseignant (voir réponse détaillé à la question 5) sont autant de conditions préalables importantes requises pour l'encouragement des compétences médiatiques à l'école.

Question 3

Le plan d'études de l'école obligatoire du canton de Berne prévoit l'encouragement d'une compétence médiatique étendue dans tous les degrés d'enseignement. Les contenus correspondants sont attribués à l'enseignement de l'allemand, ainsi qu'aux branches *Natur-Mensch-Mitwelt*, éducation visuelle et musique. De même, l'encouragement de cette compétence est consacré dans le plan d'études pour la culture générale dans les écoles professionnelles et le plan d'études de la formation gymnasiale. Le futur plan d'études commun pour les cantons alémaniques est actuellement en chantier, et la promotion des technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que de la compétence médiatique est ici prévue pour tous les degrés d'enseignement.

Des moyens d'enseignement pertinents sont disponibles pour que soient mis en œuvre les objectifs des plans d'études. En plus des moyens d'enseignement spécialement consacrés aux divers médias (télévision, presse ou TIC, p. ex.), les médias sont aussi intégrés aux moyens d'enseignement spécifiques aux disciplines. C'est ainsi que le moyen d'enseignement « Sprachwelt Deutsch », recommandé dans la partie germanophone du canton pour le cycle secondaire I, comporte de nombreuses contributions relatives aux

questions médiatiques, qui trouvent place aussi dans la série « Lernwelten Natur-Mensch-Mitwelt » ou dans le moyen d'enseignement « Bildöffner » utilisé pour l'éducation visuelle.

Question 4

La compétence médiatique ne saurait être enseignée comme une branche à part entière, mais doit être intégrée aux contenus des différentes matières. Ce qui fait de la transmission de cette compétence un principe d'enseignement et une tâche transversale dans toutes les branches. Ainsi qu'il a été relevé sous les points 2 et 3, les instruments disponibles et les efforts déployés (plans d'études, moyens d'enseignement, corps enseignant bien formé) devraient être suffisants pour sensibiliser les élèves de l'école obligatoire - en fonction de leur degré d'enseignement et à la faveur d'une réflexion dynamique sur les médias - aux diverses formes d'informations médiatiques qu'ils côtoient au quotidien.

Question 5

Les médias et les TIC occupent une place toujours plus importante à la PH Bern. La formation qu'elle dispense prévoit des modules pédagogiques spécifiques pour chaque degré.

Les étudiant-e-s de l'*Institut Vorschulstufe und Primarstufe* (enseignement préscolaire et primaire) suivent tous le module obligatoire *Medienpädagogik /ICT* (pédagogie des médias/TIC) de six heures hebdomadaires pendant un semestre, ce qui leur permet de découvrir la place des médias dans la vie des enfants et des jeunes sous l'angle de la formation, de l'éducation et dans une perspective sociétale. Les étudiant-e-s apprennent à connaître les phénomènes des médias de masse et l'histoire des médias ; ils et elles acquièrent des connaissances exemplifiées sur les médias au niveau de leur contenu, de leur distribution, de leur réception et de l'effet qu'ils produisent. Concrètement, ils apprennent à analyser les contributions médiatiques, à y réfléchir, à planifier un travail médiatique contextuel pédagogiquement pertinent et à l'exécuter. La formation fournit des apports théoriques, permet un traitement pédagogique et didactique et, avant tout, le maniement des nouveaux médias.

A l'*Institut Sekundarstufe I* (cycle secondaire I), les étudiant-e-s suivent tous le module obligatoire *Medienpädagogik und -didaktik* (pédagogie et didactique des médias) de deux heures hebdomadaires pendant un semestre. L'objectif consiste à aborder ses propres compétences médiatiques pour les approfondir de manière ciblée. Les étudiant-e-s apprennent en particulier à se servir des médias numériques, à produire des éléments médiatiques à des fins d'enseignement et à réfléchir à leur propre action. Par ailleurs, les didactiques de branches incluent une étude détaillée de l'utilisation didactique et méthodologique des médias dans l'enseignement. Les étudiant-e-s ayant choisi l'allemand comme branche d'études suivent par ailleurs le module *Literatur und Medien für Jugendliche* (littérature et médias pour les jeunes). Le cours obligatoire *Jugendliteratur/Jugendmedien* leur donne un aperçu de l'offre littéraire et médiatique actuelle destinée aux jeunes. Parmi les options obligatoires, on trouve aussi le cours *Literatur im Medienverbund* (littérature en relation avec les médias) qui aborde les changements survenus, sous l'influence des nouveaux médias, dans la culture de lecture parmi les jeunes, les problèmes de l'utilisation des médias, leur effet ainsi que la place des multimédias dans le quotidien médiatique des jeunes.

Enfin, l'*Institut für Weiterbildung* (IWB ; institut de formation continue) propose des programmes complets dans le domaine de l'informatique - des cours de base à la photographie numérique et au traitement d'images. Les cours thématisent notamment des sujets d'importance cruciale pour les jeunes, tels que le téléphone portable, les blogs, les chats, les forums de discussion, Wiki et Podcast. Des cours d'introduction sur le plan

d'études TIC révisé sont actuellement organisés sous forme de modules à l'intention du corps enseignant de l'école primaire. La filière de diplôme *ICT-Kultur in der Schule* permet un approfondissement du sujet.

Au Grand Conseil